



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par Monsieur GONZALEZ
Directeur territorial
MG/TP

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2018 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-huit, le 14 novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 8 novembre 2018.

Etaients présents : MM. ROBERT, HANON, Mme BOURDON, M. DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, MM. DELSERT (ayant donné pouvoir à Mme MEPHU NGUIFO jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n° 11), RUDYNSKI, Mme DELELIS, MM. GAYANT, MILLET, Mme POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL (n'ayant pas donné pouvoir jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n° 1), BOUKERCHA, NORMAND, MANKOU, Mme CHOCHOI, M. LEBRUN.

Etaients excusés : M. DECOURCELLES ayant donné pouvoir à M. GAYANT, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme DAUTHIEU ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme LEDENT n'ayant pas donné pouvoir, Mme DELPORTE ayant donné pouvoir à M. MANKOU, Mme BRETON ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme TIMME ayant donné pouvoir à M. MILLET, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, M. BABIC ayant donné pouvoir à M. NORMAND.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Philippe MILLET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Appel des membres par Monsieur GONZALEZ, Directeur général adjoint des services.

~~~~~

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 26 septembre 2018.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

**QUESTION N° 1**

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 2**

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 3**

AVIS SUR LES DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL DU DIMANCHE DANS LES COMMERCES DE DETAIL AU TITRE DE L'ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 32

Contre : ..... 2 (MM. DECOURCELLES, GAYANT)

Abstention : ..... 0

**QUESTION N° 4**

PLAN ACTION CŒUR DE VILLE – SIGNATURE DE LA CONVENTION OPERATIONNELLE AVEC ACTION LOGEMENT

(Rapporteur : Monsieur André DELSERT)

Le rapport n° 4 a fait l'objet d'un examen et d'un vote après le rapport n° 11.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

QUESTION N° 5

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES – VEHICULE DE FONCTION – ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 32

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (MM. NORMAND, BABIC)

QUESTION N° 6

PERSONNEL : REFERENT DEONTOLOGUE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PAS-DE-CALAIS – ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 7

FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - REVERSEMENT

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 8

NOUVELLE CONVENTION 2019 AVEC LE CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS – MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION DANS LE DOMAINE DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

QUESTION N° 9

DESIGNATION D'UN MAITRE D'OUVRAGE UNIQUE DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UNE AIRE DE RETOURNEMENT DES BUS SECTEUR GARES

(Rapporteur : Monsieur Georges Pochon)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

**QUESTION N° 10**

ACQUISITION AUPRES DE MAISONS ET CITES DE L'ASSIETTE DE LA RUE LABICHE ET DE L'AMORCE DES RUES KOPERNIK ET DESPICHT A LENS

(Rapporteur : Mme Laure MEPHU NGUIFO)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 11**

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE DE LA RUE ROMUALD PRUVOST A LENS

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 32

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (MM. NORMAND, BABIC)

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

**QUESTION N° 12**

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) - FIXATION DES TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL POUR LA PARTICIPATION DES FAMILLES

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 13**

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) ET ACTIVITÉS ACCESSOIRES A L'ACCUEIL DE LOISIRS - PARTICIPATION DES FAMILLES - ANNÉE 2019

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 14**

SÉJOURS VACANCES - PARTICIPATION DES FAMILLES - ANNÉE 2019

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 15**

DISPOSITIF DE BOURSE COMMUNALE BAFA / BAFD

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 16**

BOURSE "PERMIS" – PARTENARIAT VILLE DE LENS - MISSION LOCALE LENS-LIEVIN - ANNEE 2019

(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 17**

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE PROJET DES CENTRES SOCIOCULTURELS DUMAS – CITE DU 12/14 ET VACHALA – DEMANDES D'AGREMENTS AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU PAS-DE-CALAIS POUR LA PERIODE 2019-2022

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 18**

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PRE-PROGRAMMATION DU SITE DE L'ANCIEN CENTRE ANIMATION JEUNES DE LA CITE 12/14

(Rapporteur : Madame Cécile BOURDON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 19**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2018

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 33

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 1 (M. BOUKERCHA ne prend pas part au vote)

**QUESTION N° 20**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AUTORISANT LE PAIEMENT PAR TICKET-LOISIRS POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES ET ANIMATIONS SPORTIVES CULTURELLES ET DE JEUNESSE DE LA VILLE DE LENS

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

### QUESTION N° 21

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION UNIS-CITE NORD/PAS-DE-CALAIS ET LA VILLE DE LENS RELATIVE A L'ACTION INTERGENERATIONNELLE « UNE VISITE, UN SOURIRE – LES INTERGENEREUX » SUR LE TERRITOIRE LENSOIS

(Rapporteur : Monsieur Luc MARONI)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

### QUESTION N° 22

#### QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 9 novembre 2018, M. DUCASTEL a indiqué avoir 2 questions orales pour le Conseil municipal du 14 novembre 2018 :

**Question 1 (M. DUCASTEL) : « Mise en place d'une zone bleue et gratuité des parkings place du Cantin :** depuis mi-septembre les modifications concernant le stationnement ont conduit à des modifications de comportement des utilisateurs des places des parkings situés place du Cantin. Ceux-ci quasi vides à 8h deviennent saturés vers 8h30 et les véhicules en place ne bougent plus jusqu'à 17-18h. La conséquence est très impactante en terme de chiffres d'affaires pour l'ensemble des commerces situés à proximités et ouverts durant le midi, notamment les commerces de bouche. La plupart des commerçants de cette zone nous ont alertés sur la baisse constatée du chiffre d'affaires (>25-30% voire plus) le midi liée à ce nouveau comportement (qui s'explique par ailleurs avec la présence de nombreux salariés des entreprises de service). Le sujet n'est pas simple et il n'est pas polémique. Quelles solutions seraient envisageables pour éviter une dégradation de la situation économique de ces commerces déjà précaire après la période des travaux BHNS qui les a durement touchés ? Vos services ont aménagé des espaces 30 mn sur ces places pour tenter de régler le problème. Force est de constater que les usagers n'en tiennent pas compte car les commerces souffrent toujours autant depuis. Pourriez-vous organiser une réunion d'échanges avec tous les commerçants concernés afin de trouver une solution satisfaisante pour tous au plus vite ?

Il nous semble prioritaire de privilégier la pérennité de l'activité économique avant toute autre considération. »

↳ La réponse est apportée en séance conjointement par MM. ROBERT et POCHON.

**Question 2 (M. DUCASTEL) : « Les incivilités sur la ville de Lens :** nous avons plusieurs fois échangés en conseil municipal sur les constats et les mesures à prendre pour réduire les incivilités dans la cité. Nos visites dans les différents quartiers de la ville nous indiquent que nos concitoyens n'ont pas de perception d'améliorations dans ce domaine. Pourriez-vous nous faire un retour sur ce qui a été fait, ce qui est prévu ou sera fait prochainement concernant les déjections canines, les dépôts sauvages et la vitesse excessive sur certains axes ? »

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Par mail en date du 12 novembre 2018, M. NORMAND a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 14 novembre 2018 :

**Question 1 (M. NORMAND) :** « Monsieur le Maire, il existe à Lens différentes structures d'accueil pour les personnes en grande difficulté. Pour ce qui est des structures d'hébergement d'urgence, notre commune ne possède que 12 places souvent saturées et donc insuffisantes.

Monsieur le Maire, pouvez-vous intervenir au nom du conseil municipal auprès du représentant de l'Etat dans le département afin que le nombre de places d'hébergement d'urgence soit augmenté dans notre commune? »

↳ La réponse est apportée en séance par M. MARONI.

La séance est levée à 19 heures 15.